

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PERRUSSON

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 15 du mois de décembre à dix-huit heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal de Perrusson, dûment convoqué le 11 décembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur GAULTIER Bernard, Maire.

Présents : Mesdames Sylvie ADAM, Christiane COLIN, Laura COUZY, Michèle DESROCHES, Christine GOULT et Annie PUSSIOT, Messieurs Roland BLOND, Jannick BOISSEAU, Thibaut de CHASSEY, Bernard GAULTIER, Cédric MARAIS et Jackie MATHEVET.

Absents -Excusés : Mme Marianne GUERITAT et Gérard CHOMAUD qui donne pouvoir à Bernard GAULTIER.

Secrétaire de séance : M. Thibaut de CHASSEY.

Nombre de conseillers en exercice : 14 - Présents : 12 - Votants : 13 - Procurations : 1

Objet : 48/2025 – 7. Finances locales 7.1 Décisions budgétaires
Révision des tarifs de locations des salles communales

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la délibération n°52/2023 en date du 18 décembre 2023 fixant les tarifs de location des salles communales,

Considérant l'augmentation des charges liées à l'entretien des salles,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **ADOpte** à compter du 1^{er} janvier 2026 les tarifs ci-dessous.

ESPACE JACQUES LANZMANN

TARIFS PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE

FORMULE DE LOCATION	Montant journée 8h00 - 8h00	Montant week-end (ou 2 jours)
[1] Entrée - bar - grande salle	280	450
[2] Entrée - bar - grande salle - Cuisine + salle annexe	390	560
[3] Cuisine seule	110	220
[4] Salle de réunion rez-de-chaussée demie- journée	75	
[5] Salle de réunion rez-de-chaussée journée	130	

TARIFS PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS COMMUNALES

FORMULE DE LOCATION	Montant journée 8h00 – 8h00	Montant week-end (ou 2 jours)
[1] Entrée - bar - grande salle	205	330
[2] Entrée - bar - grande salle - Cuisine + salle annexe	285	405
[3] Cuisine seule	85	170
[4] Salle de réunion rez-de-chaussée demie- journée	55	
[5] Salle de réunion rez-de-chaussée journée	90	

SALLE DES ASSOCIATIONS

TARIFS PARTICULIERS et ASSOCIATIONS HORS COMMUNE

FORMULE DE LOCATION	Montant journée 8h00 - 8h00	Montant week-end (ou 2 jours)
[1] Salle - Cuisine	170	270
[2] Réunion – Conférence – Vin d'honneur	80	

TARIFS PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS COMMUNE

FORMULE DE LOCATION	Montant journée 8h00 – 8h00	Montant week-end (ou 2 jours)
[1] Salle - Cuisine	130	190
[2] Réunion – Conférence – Vin d'honneur	gratuit	

LOCATION DE MATERIEL

MATERIEL	ASSOCIATION LOCALES	PARTICULIERS COMMUNE ASSOCIATIONS EXTERIEURES
1 table bois avec 3 tréteaux	Gratuit	5 € l'ensemble (caution 50 €)
Chaise	Gratuit	0,50 l'unité (caution 20 €)
Barnum 18 m ² pliant	Gratuit	50,00 € (caution 500 €)
Barnum 20 m ²	Gratuit	60,00 € (caution 600 €)
Estrade (élément 2m x 1m)	Gratuit	10 € l'élément (caution 100 €)

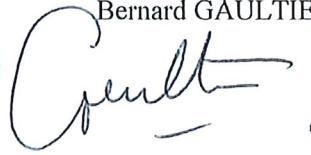
*
--

- **PRECISE** que les associations de la commune bénéficient d'une journée gratuite par an le week-end (samedi ou dimanche) et deux journées gratuites par an en semaine (du lundi au vendredi). En revanche, elles devront s'acquitter d'un forfait de 10,00 € pour chaque journée (poubelles).
- **FIXE** à 1 000,00 € le montant de la caution de l'Espace Jacques Lanzmann et à 500,00 € la caution de la salle des associations.

Le secrétaire de séance,
Thibaut de CHASSEY



Le Maire,
Bernard GAULTIER



Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous - Préfecture le **22.DEC.2025**
Et publication ou notification du **18.DEC.2025**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication, par voie postale (28, rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>